

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du dix-neuf janvier deux-mille vingt-six
Date de convocation le 05 janvier 2026

Le dix-neuf janvier deux-mille vingt-six à dix-neuf heure trente,
le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Faverolles
en séance publique sous la présidence de M. Patrick OCZACHOWSKI Maire,

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Absent	Donne pouvoir à
OCZACHOWSKI	Patrick	Maire	X		
BRUN	Ludovic	1 ^{er} Adjoint	X		
AGOSTINO	Valentin	2 ^{ème} Adjoint		X	
BERHILI	Mustapha	Conseiller		X	
BOULERAND	Jean-Marc	Conseiller	X		
COCQUELET	Laurence	Conseillère	X		
DESRAY	Jocelyne	Conseillère		X	M. Patrick OCZACHOWSKI
ESNARD	Serge	Conseiller	X		
FONTAINE	Fany	Conseillère		X	
FROGER	Mehdi	Conseiller		X	
GONZALEZ	Anne-Sophie	Conseillère	X		
GREGO	Vianney	Conseiller	X		
POUILLY	Marie-Cécile	Conseillère	X		
SIMONET	David	Conseiller		X	

I - Approbation du compte-rendu de Conseil du 15/12/2025

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés.

II – Désignation du secrétaire de séance

Mme Marie-Cécile POUILLY est désignée secrétaire de séance.

III – Délibération n°01/2026 Subvention Fonds Département d'Investissement travaux Résidence des Jardins

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre de travaux de voirie, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir subventionne à hauteur de 50 % de 100 000 € HT les communes qui en font la demande.

Considérant les travaux de voirie envisagée « Résidence des Jardins », le Conseil municipal sollicite le Fonds Départemental d'Investissement (FDI) pour les travaux de la Résidence des Jardins suivant le tableau ci-dessous :

Dépenses		Produits financiers	
Descriptions	Montant HT	Descriptions	Montant
Travaux préparatoires, terrassement et démolition	21 531.50 €	Autofinancement	58 084.06 €
Travaux de voirie et trottoirs	74 603 €		
Signalisation horizontale et verticale	1 110 €	Subvention FDI	50 000 €
Maitrise d'œuvre	7 779.56 €		
Diagnostic amiante	3 060 €		
TOTAL	108 084.06 €	TOTAL	108 084.06 €

Après délibération les membres du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuvent la demande de subvention FDI auprès du département d'Eure-et-Loir,

Choisissent de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet « Foncier Experts »,

Autorisent M. le Maire à signer les devis et conventions, concernant les travaux de voirie de la « Résidence des jardins ».

Divers :

- La nouvelle porte de la salle des associations a été remplacée par l'entreprise « PROM ALU ».
- Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 17 février 2026 sous réserve de l'obtention du Compte Financier Unique.

Fin du Conseil municipal à 20h30